

LE MEDEF NE FERA PAS LA LOI

SECURISER L'EMPLOI, PAS LE PATRONAT !

L'accord dit de «sécurisation de l'emploi», initié largement par le MEDEF, minoritaire car signé par des organisations représentant seulement 38% des salariéEs est une régression sociale inédite : temps partiel ajustable, expérimentation du CDI intermittent, mobilité forcée et modulation du salaire et du temps de travail quand il y a des difficultés dans l'entreprise. C'est le retour des accords « compétitivité emploi » de Sarkozy ! Les parlementaires s'appêtent donc à légiférer à partir d'un projet de loi qui satisfait le patronat et pour cause : il facilite les possibilités pour les grands groupes de rendre l'emploi toujours plus flexible et précaire. Le chantage de la direction de Renault sur les salariéEs avec l'accord de compétitivité anticipe ce que serait cet accord.

Pour le Front de Gauche, cet accord minoritaire du 11 janvier ne doit pas être imposé sous forme de loi.

Le parlement n'est pas une chambre d'enregistrement !

Cet accord n'est pas acceptable car totalement déséquilibré en faveur du patronat qui trouverait là le moyen de casser le code du travail et les acquis sociaux. D'autant que les députéEs, éluEs par le peuple sont là pour écrire la loi pour l'ensemble des salariéEs et pour l'intérêt général. La volonté du gouvernement de transcrire cet accord minoritaire en loi en interdisant aux éluEs de l'amender constituerait un véritable recul démocratique et une inversion des normes. Pour nous, la loi doit rester supérieure au contrat.

La gauche a vocation à défendre les intérêts des salariéEs, pas à casser le code du travail.

C'est pourquoi nous appelons tous les parlementaires de gauche à refuser cet accord. Les députéEs de gauche, majoritaires au parlement, n'ont pas été éluEs pour adopter « la feuille de route » du MEDEF et de la Droite. Ils ne doivent pas retranscrire cet accord minoritaire en loi. Les grands groupes financiers, les actionnaires font le choix du profit en sacrifiant des centaines de milliers d'emplois industriels. C'est le capital qui est un coût pour l'économie, pas le travail.

Dans la rue et au Parlement, le Front de Gauche propose une autre logique que ce projet qui précarise toujours plus l'ensemble du monde du travail.

Il est urgent, en effet :

- **de légiférer pour assurer une véritable sécurité d'emploi et de formation**
- **de voter une loi contre les licenciements boursiers**
- **de permettre un droit de reprise aux salariéEs**
- **de donner aux comités d'entreprise un droit de veto pour s'opposer aux plans de licenciements et faire examiner et financer des plans alternatifs**
- **d'élargir au maximum d'entreprises la présence et les droits des représentantEs des salariéEs dans les conseils d'administration qui puissent débattre des choix stratégiques de l'entreprise**
- **de prendre les mesures indispensables pour l'égalité femmes-hommes notamment en matière de salaires**

signez massivement l'appel unitaire
« un ANI qui vous veut du mal »

<http://www.france.attac.org/petition/un-ani-qui-nous-veut-du-mal>

**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

« un ANI qui vous veut du mal »

VENEZ EN DEBATTRE!

en présence

**de syndicalistes et de spécialistes du
Droit du travail**

Mercredi 20 mars 2013

20 h 00

Réfectoire Jean-Moulin

13, rue Germain Defresne
94400 Vitry-sur-Seine

**convergences
et alternative**

COURANT UNITAIRE ANTICAPITALISTE

Gauche *
anticapitaliste
Courant unitaire
pour l'écosocialisme

PCF
Parti communiste français

**Parti de
Gauche**
ÉCOLOGIE • SOCIALISME • RÉPUBLIQUE